

# Le Quotidien de l'Art

Mercredi 25 mars 2020 - N° 1915

**CENTRE POMPIDOU**  
288 000 entrées  
pour Boltanski

p.2

**NOMINATIONS**  
Mathilde Villette au Musée  
archéologique de Strasbourg

p.4

**BANDE DESSINÉE**

## Le père d'Astérix plie les gaules

p.6



**DISPARITION**

## Paul Kasmin, galeriste défricheur

p.4



**BIENNALES**

## Manifesta 13 Marseille reportée

p.5



Vue aérienne de Marseille.



Manifesta 13.

Hedwig Fijen, directrice de Manifesta.

## BIENNALES

# Manifesta 13 Marseille reportée

En raison des risques liés au coronavirus, Hedwig Fijen, directrice de Manifesta, ainsi que les membres du conseil d'administration de Manifesta 13 Marseille, ont annoncé le report de l'édition 2020 à une date ultérieure, qui devrait être communiquée dès le mois prochain. La biennale a été contrainte de fermer temporairement ses deux espaces marseillais, l'Espace Manifesta 13 et le Tiers QG, au moins jusqu'au 15 avril, et de suspendre son programme pré-biennale jusqu'à nouvel ordre. Initialement prévue du 7 juin au 1<sup>er</sup> novembre 2020, la manifestation, intitulée « Traits d'union.s », souhaitait mettre en valeur la ville et le lien social par une dissémination de projets dans la cité phocéenne, à échelle humaine. Elle devait présenter non pas « des projets terminés, mais des formes qui émergent, des débuts », confiait l'architecte et curatrice Marina Otero Verzier, avant d'ajouter que les projets architecturaux étaient conçus « comme des interventions sociales et non des monuments » (voir QDA du 4 juillet 2019).

P.C.

[manifesta13.org/fr/home/](http://manifesta13.org/fr/home/)

## APPEL D'OFFRES

## INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES (IMVT) MARSEILLE



Urbanisme graphique espace de l'art de l'urbanisme © NPT Architectes - Septembre 2019

### APPEL À CANDIDATURES – 1% ARTISTIQUE AVIS RECTIFICATIF (Nouvelle date de remise des candidatures)

Nouvelle date limite de remise des candidatures :  
8 avril 2020 à 12h00 (midi)

Budget (frais de procédure inclus) :  
242.000 € TTC



Dans le cadre des travaux de construction de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) sis 1 place Jules Guesde, 13003 Marseille, l'OPPIC en qualité de maître d'ouvrage mandaté a lancé une consultation portant sur la réalisation d'une œuvre du « 1% artistique » en application du décret no 2002-677 du 29 avril 2002 relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques et les articles R2172-7, R2172-17 et suivants, L2124-3, R2124-3 et R2161-12 à R2161-20 du code de la commande publique.

Le 1% artistique devra chercher à créer un dialogue fécond entre création artistique et création architecturale, comme le territoire méditerranéen en a déjà connu. Ce dialogue entre art et architecture intégrera également les liens avec la ville, sans qu'un signal sur la façade ne soit nécessairement recherché. Pouvant se déployer à l'échelle du site, l'œuvre pourra investir les extérieurs du projet, constitué des 4 terrasses et 3 cours. L'objectif de simplicité et de durabilité, présent dans le projet, sera recherché. A ce titre, les créations nécessitant un fonctionnement/maintenance complexe (comme à priori, les œuvres intégrant les dispositifs lumière ou de traitement de l'eau) seront plutôt écartées. L'œuvre devra être pérenne, matérielle et originale. Seuls les candidats présélectionnés devront élaborer une proposition en ce sens.

- L'avis d'appel public à la concurrence initial n° 19-135340 du 18/09/2019 est disponible au lien suivant : <https://www.boamp.fr/avis/detail/19-135340/0>
- L'avis d'appel public à la concurrence rectificatif n° 20-33270 a été envoyé le 04/03/2020 au JOUE.
- Les candidats sont invités à télécharger gratuitement le dossier du projet architectural et les autres informations relatives aux modalités de participation à cette consultation, depuis la plate-forme de dématérialisation de l'OPPIC (PLACE) à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>
- Il sera également relayé sur les sites : du Ministère de la Culture, du Centre National des Arts Plastiques, de la Maison des Artistes et de la FRAAP.